



# Guide de reconnaissance de la Flore et de la végétation des Serpentinites de Corse

Projet réalisé dans le cadre du Plan National d'Actions  
(PNA) 2022-2031 de la flore et de la végétation des  
Serpentinites de Corse



Soutenu par la Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Corse





*Euphorbia pithyusa subsp. cupanii*

*Senecio serpentinicola*



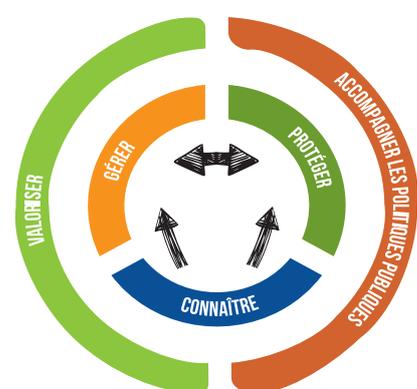
Le Conservatoire d'espaces naturels Corse (CEN Corse), association loi 1901 et membre d'une fédération qui regroupe 23 conservatoires régionaux d'espaces naturels, œuvre pour la préservation et l'étude de la biodiversité et de l'environnement en Corse. La préservation de la faune et de la flore endémique de Corse est au cœur des actions des écologues du conservatoire.

## L'enjeu pour la flore de corse : L'impératif de conservation

La Corse dispose d'une très grande richesse de biodiversité. Elle compte parmi ses habitats protégés les massifs de serpentinites qui couvrent une importante surface en Corse alpine. Ces milieux rares et singuliers hébergent une flore et une faune souvent spécialisées, adaptées à des conditions écologiques extrêmes liées à la composition chimique particulière de cette roche. Parmi celles-ci : 7 espèces endémiques serpentiniques inscrites sur les listes rouges nationales et/ou régionales que le conservatoire a pour mission de préserver dans le cadre du Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la flore et de la végétation des serpentinites de Corse.

## Nécessité de connaître ces habitats et ces espèces

Afin d'accompagner le grand public et les acteurs du territoire, le CEN Corse publie ce guide de reconnaissance qui propose une description simple et succincte permettant de reconnaître la serpentinite ainsi que les sept espèces végétales du PNA qui lui sont étroitement associées. Il met également à disposition une carte interactive permettant de localiser ces espèces en Corse, afin d'informer et de prévenir leur destruction. Enfin, ce guide rappelle le cadre juridique applicable, notamment les protections dont bénéficient ces espèces et les conditions de dérogation prévues par la loi, pour concilier préservation et gestion du territoire.



2

ESPÈCES TRÈS RARES



2022-2031

DURÉE DU PNA



±184 KM<sup>2</sup>

ROCHES SERPENTINITIQUES EN  
CORSE



7

ESPÈCES ENDÉMIQUES



L'unicité écologique des milieux serpentiniques de Corse s'accompagne de fortes contraintes lors des travaux et des interventions routières. En effet, de nombreuses populations se développent sur ou à proximité des talus routiers, ce qui les expose directement aux travaux d'aménagements, d'entretien ou aux mesures de sécurisation (parois antichute, élargissements, réparations).

## Les impératifs de sécurité publique entrent alors en tension avec la préservation d'espèces protégées

Ce guide a donc également pour vocation d'être un outil pratique de première ligne lors de ces interventions : il facilite la localisation et la reconnaissance des espèces et rappelle le cadre juridique encadrant les procédures à initier lors de travaux urgents afin d'arbitrer entre impératif de sécurité publique et objectif de préservation. Il se veut aussi un support d'intérêt public, contribuant à l'apprentissage et à la sensibilisation du plus grand nombre face à la richesse et à la fragilité de ces milieux uniques.

# LES MILIEUX SERPENTINIQUES

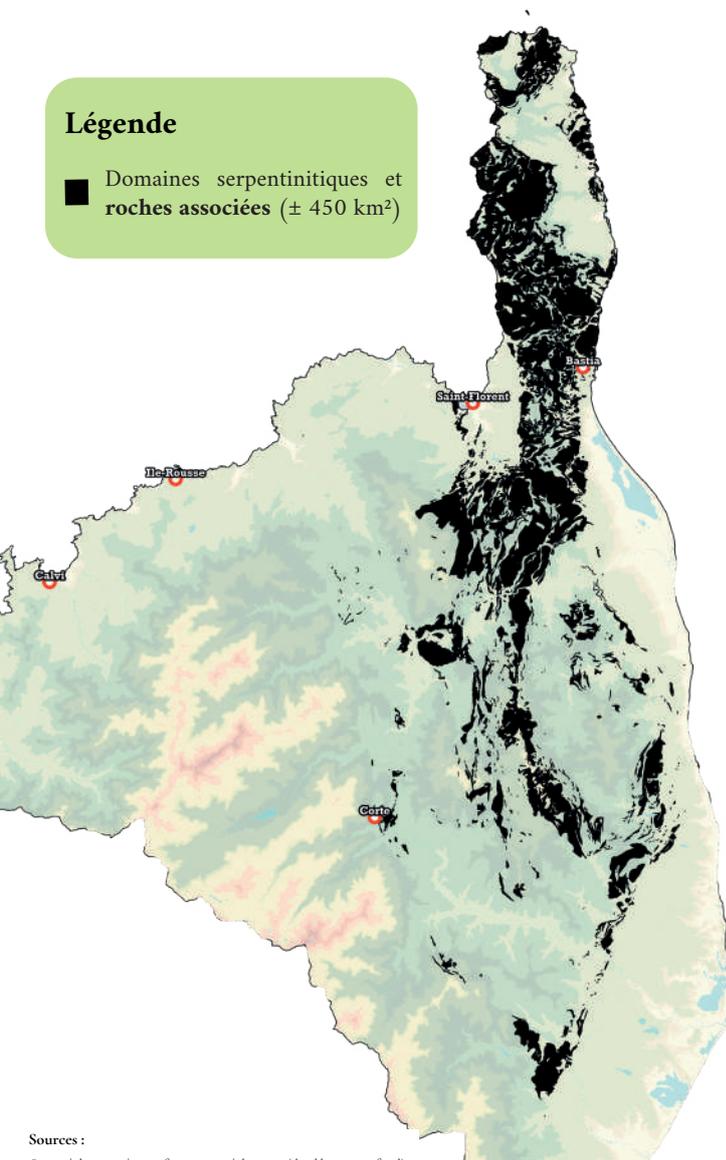
## LA SERPENTINITE, C'EST QUOI EXACTEMENT ?

La serpentinite est une roche métamorphique\*, née de la transformation de roches volcaniques et magmatiques anciennes (ophiolites) sous l'effet de la chaleur, de la pression et de l'eau lors des mouvements tectoniques. Son nom vient de son aspect : veinée ou tachetée, à la surface lisse et au toucher savonneux, elle évoque parfois une peau de serpent. Elle peut contenir :

- des minéraux originels (nickel, oxydes de fer, sulfures),
- des silicates fibreux (amiante) issus du groupe des serpentines ou des amphiboles.

## IDENTIFIER LA SERPENTINITE

En Corse, les massifs de serpentinite présentent une grande diversité : tailles, couleurs (du vert au noir), textures (compactes, schisteuses, plissées, fracturées...) et composition minéralogique (présence possible d'épidote vert pistache ou de calcite). Leur état d'altération, c'est-à-dire leur degré de transformation naturelle sous l'effet de l'eau, de l'air ou du temps, varie également d'un site à l'autre.



Sources :  
Carte géologique 1/50000 formations géologiques (drealh50\_cor\_s\_fgol)  
Filtres : Domaines des schistes lustrés, Péridotites et wehrlites,  
Serpentinites anti-batholithiques et Serpentinites ophiolitiques.

### Diversité et localisation

Ces massifs occupent une surface importante, environ 184 km<sup>2</sup>, principalement dans la partie occidentale du Cap Corse et en Castagniccia. Ils appartiennent au complexe géologique ophiolitique liguro-piémontais\*, témoin de l'histoire tectonique et métamorphique de la Corse alpine, dominée par les roches schisteuses.

Ces milieux, uniques en Corse, présentent un taux d'endémisme\* exceptionnel et nécessitent une attention particulière pour leur conservation, face aux pressions liées aux travaux et aux dégradations locales. Véritables refuges pour une flore rare, résistante à la sécheresse, à la chaleur et à la toxicité des sols, ils illustrent l'étonnante capacité de la biodiversité à s'adapter à des paysages minéraux exigeants.

Couleur noirâtre



Couleur verdâtre



Couleur grisâtre



Comme l'illustrent les photos ci-dessous, la diversité des paysages serpentinitiques compose une véritable mosaïque de milieux remarquables, propres aux zones où ces roches affleurent. Elle favorise l'installation d'une végétation spécifique, dominée par des fruticées naines\* et des pelouses ouvertes, adaptées à la pauvreté en nutriments et à la toxicité du substrat (forte teneur en métaux lourds).

Nos espèces PNA se rencontrent notamment :

- dans les fissures et parois abruptes
- dans les rocailles et éboulis de toutes granulométries
- sur les dalles rocheuses couvertes de pelouses rases ou de fruticées naines

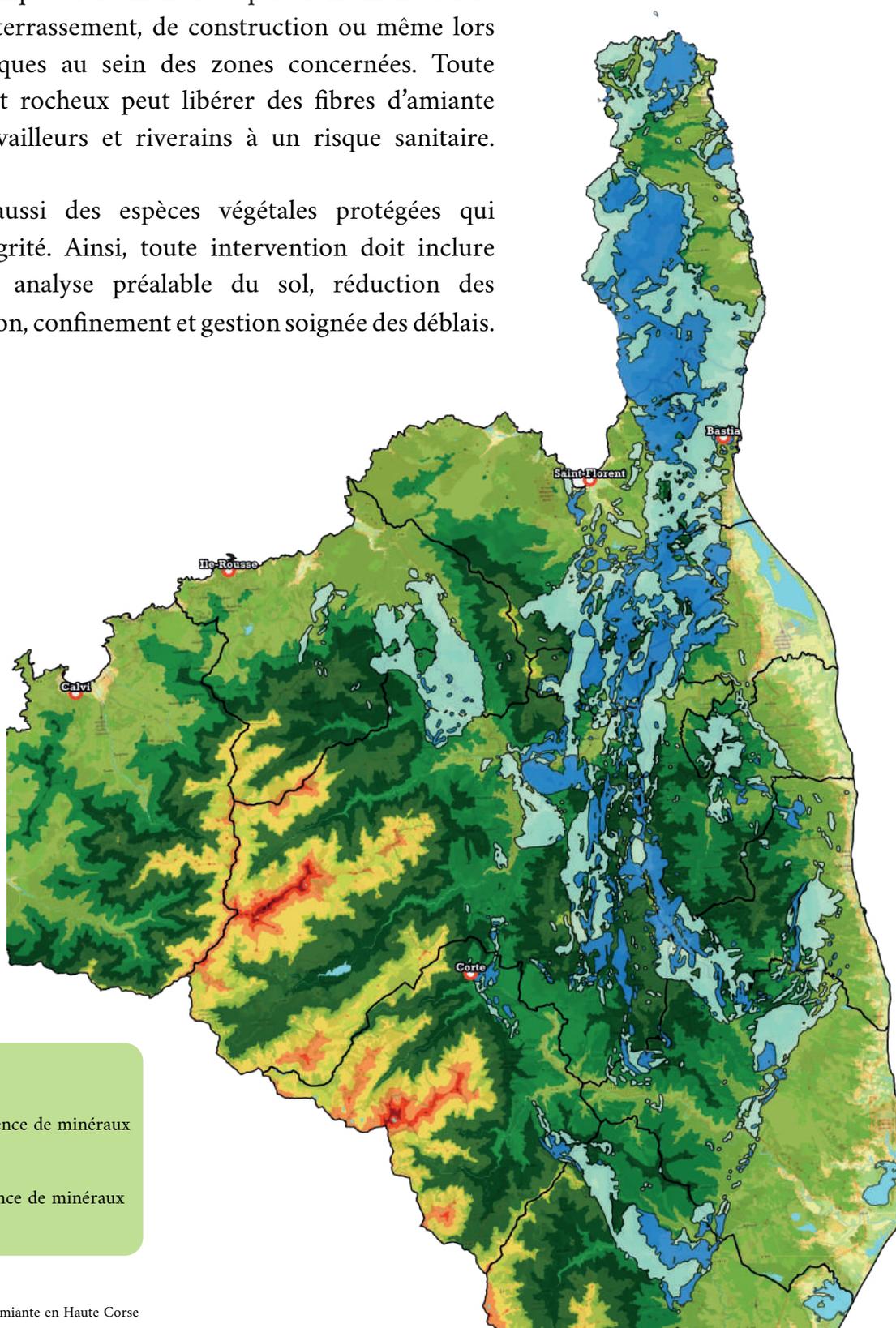


# LES ZONES AMIANTIFÈRES

Les serpentinites sont des roches qui contiennent naturellement de l'amiante\*, principalement sous forme de chrysotile\* et de trémolite\*. Ce phénomène résulte de leur composition particulière et de leur altération. En Corse — notamment en Haute-Corse, en Castagniccia et au Cap Corse — les affleurements de serpentinite présentent donc un risque élevé d'exposition à l'amiante.

Ce risque d'exposition impact fortement les opérations menées lors de travaux routiers, de terrassement, de construction ou même lors des opérations scientifiques au sein des zones concernées. Toute perturbation du substrat rocheux peut libérer des fibres d'amiante dans l'air, exposant travailleurs et riverains à un risque sanitaire.

Ces milieux abritent aussi des espèces végétales protégées qui dépendent de leur intégrité. Ainsi, toute intervention doit inclure des mesures strictes : analyse préalable du sol, réduction des perturbations, brumisation, confinement et gestion soignée des déblais.



## Légende

**Faible** probabilité d'occurrence de minéraux amiantifères ± 580 km<sup>2</sup>

**Forte** probabilité d'occurrence de minéraux amiantifères ± 340 km<sup>2</sup>

Sources :

DREAL Corse, Lahondère & al., 2010. Carte Aléa amiante en Haute Corse

# RÉPARTITION DES 7 ESPÈCES

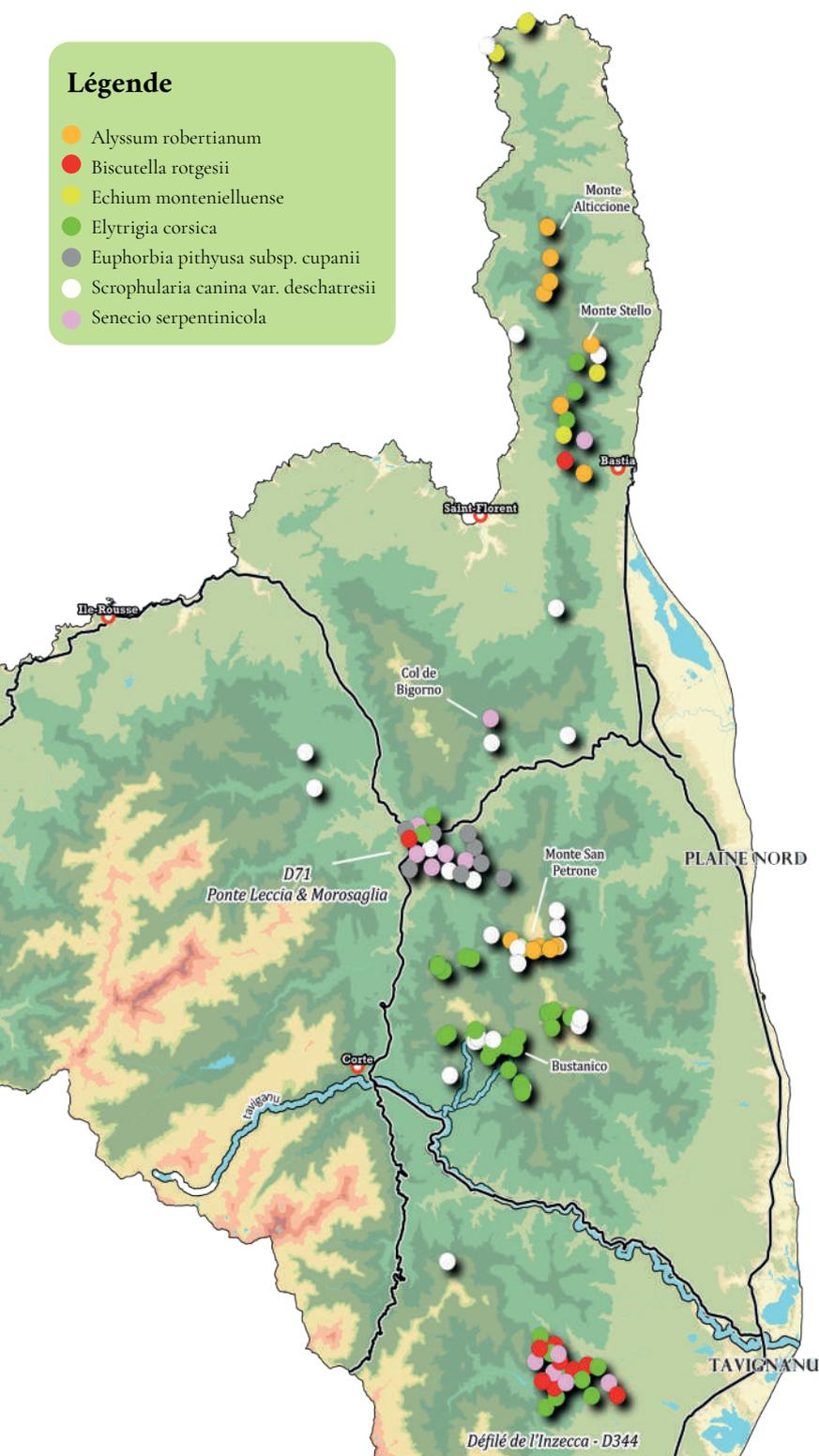
D'après les connaissances actuelles (CBNC, 2025), les 7 espèces serpentiniques ciblées par le PNA se trouvent dans quelques secteurs bien précis : **crête du Cap Corse** (notamment autour du Monte Stello, Monte Niellu, Patrimonio), le **massif du Tenda**, le **Monte San Columbano**, le **défilé de l'Inzecca** sur la commune de Ghisonaccia, ainsi que tout le **massif du San Petrone** au cœur de la Castagniccia avec des stations dans la Pieve di Rostino et ses environs, comme illustré sur la carte ci-dessous.



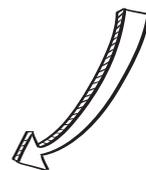
## LOCALISATION DES STATIONS CONNUES

### Légende

- Alyssum robertianum
- Biscutella rotgesii
- Echium montenielluense
- Elytrigia corsica
- Euphorbia pithyusa subsp. cupanii
- Scrophularia canina var. deschatresii
- Senecio serpentinicola



Afin d'affiner la localisation de ces espèces et de faciliter leur prise en compte lors de toute intervention, le CEN Corse met à disposition, à partir des données du CBNC, une cartographie précise actualisée accessible en ligne via le QR Code ci-dessous.



Cet outil permet d'identifier avec précision les zones de présence des espèces et de repérer, en amont de tout projet de travaux ou d'occupation, les secteurs sensibles à éviter ou à préserver avec vigilance.

### ! PARTICIPER À LA COLLECTE DE DONNÉES !

Les connaissances n'étant jamais exhaustives et les dynamiques naturelles étant en constante évolution, la découverte ou le déplacement de nouvelles populations est possible.

Votre contribution est donc essentielle pour améliorer et enrichir les données disponibles.

Vous pouvez signaler toute observation avérée ou supposée d'espèces concernées par le PNA dans une zone non encore référencée au Conservatoire d'espaces naturels Corse.

04 95 32 71 63  
contact@cen-corse.org



Période de floraison

J F M A M J  
J A S O N D

# ALYSSON DE ROBERT

*Alyssum robertianum* Bernard, Godr. & Gren., 1848



Plante chaméphyte\* strictement endémique\* de Corse

**Classification :** Plantes à fleurs (angiospermes)

**Famille :** Brassicaceae

**Genre :** Alyssum

Espèce méditerranéo-montagnarde

Flora Corsica	Liste Rouge Flore vasculaire France métropolitaine	Liste Rouge espèces menacées en France	Liste Rouge régionale de la flore vasculaire Corse	Statut de protection ?
Localisée (LO)	/	LC	Préoccupation mineure (LC)	Aucun

## Description morphologique

Plante vivace\* de 10 à 30 cm.

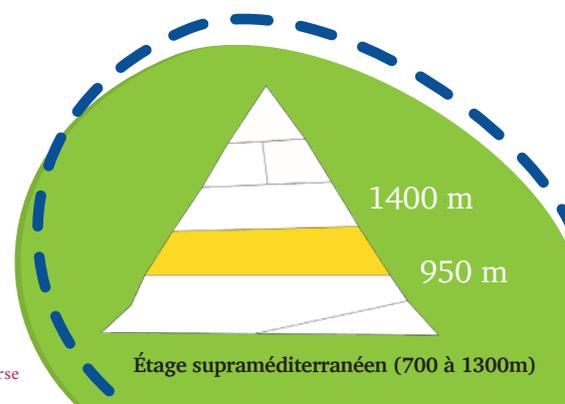
Couverte de petits poils étoilés, lui donnant un aspect grisâtre et soyeux. Ses tiges, d'abord rampantes, se redressent légèrement et forment des touffes compactes grâce à de nombreux rejets non fleuris. Feuilles en forme de spatule, élargies au sommet, de couleur gris argenté sur leur face intérieure.



Fleurs jaune vif, regroupées en petits bouquets denses. Elles sont relativement grandes avec des pétales de 3 à 4 mm. Le fruit, une petite capsule ovale (appelée silicule), mesure 5 à 6 mm et est légèrement velue.

## Écologie

L'Alysson de Robert, espèce serpentinicole, est présente dans les fruticées naines sur dalles rocheuses et rocailles.





Période de floraison

J F M A M J  
J A S O N D

# CHIENDENT DE CORSE

*Elytrigia corsica* (Hack.) Holub, 1977



Plante hémicryptophyte\*

Endémique de Corse et d'origine eurasiatique

**Famille :** Poaceae

**Genre :** Elytrigia

Flora Corsica	Liste Rouge Flore vasculaire France métropolitaine	Liste Rouge espèces menacées en France	Liste Rouge régionale de la flore vasculaire Corse	Statut de protection ?
Peu fréquente (PF)	/	LC	Préoccupation mineure (LC)	OUI*

\*Par arrêté du 24 juin 1986 relatif à la liste des espèces végétales protégées en Corse complétant la liste nationale

## Description morphologique

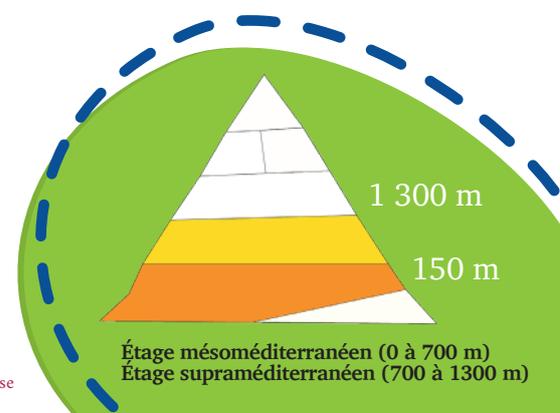
Plante vivace de 30 à 50 cm de haut, qui pousse en petites touffes peu denses. Elle possède une souche souterraine avec des rhizomes (tiges rampantes sous terre) qui lui permettent de se maintenir et se développer d'année en année. Les feuilles vert bleuté sont étroites (1 à 3 mm de large), parfois légèrement enroulées sur elles-mêmes et recouvertes de petits poils serrés sur la face supérieure. On y distingue 6 à 7 nervures.



Les fleurs sont regroupées en épis dressés, composés de petits épillets\* attachés directement à la tige (sans pédoncule\*), mesurant 10 à 15 mm de long. Chaque épillet est entouré de deux glumes (petites bractées\* à la base) avec 5 nervures bien visibles.

## Écologie

Espèce saxicole\* et chasmophyte\*. On la retrouve sur les éboulis, les affleurements rocheux, au sein de fruticées naines rocailleuses (petits fourrés d'arbustes adaptés aux milieux secs et pierreux), ainsi que sur différents types de roches comme les serpentinites, les calcaires et les calcschistes (schistes métamorphiques contenant du carbonate de calcium).





Période de floraison

J F M A M J  
J A S O N D

# EUPHORBE DE CUPANI

*Euphorbia pithyusa* subsp. *cupanii* (Bertol.) A.R.Sm., 1842



Plante chaméphyte\*

Endémique tyrrhénienne (Corse-Sarde)

**Classification** : Plantes à fleurs (angiospermes)

**Famille** : Euphorbiaceae

**Genre** : Euphorbia

Flora Corsica	Liste Rouge Flore vasculaire France métropolitaine	Liste Rouge espèces menacées en France	Liste Rouge régionale de la flore vasculaire Corse	Statut de protection ?
Localisée (LO)	/	/	Vulnérable (VU)	Aucun

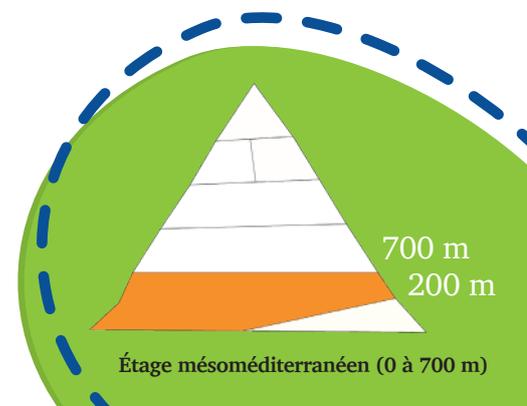
## Description morphologique

Plante vivace de 50 à 90 cm, glabre\*, sans rameaux stériles. Feuilles bractéales de l'ombelle plus courtes que les rayons. Fleur jaune et fruit capsule.



## Écologie

Cette plante est strictement inféodée aux fruticées ouvertes et aux pelouses sèches, toujours sur serpentinites, sur des substrats graveleux ou rocailloux, généralement perturbés. La plupart des populations connues sont ainsi localisées sur des talus, des remblais en bord de route ou des éboulis, parfois à proximité d'anciennes carrières.





Période de floraison

J F M A M J  
J A S O N D

Certaines années de mars à septembre



Plante hémicryptophyte\*

Endémique Corse, d'origine oro-européenne

Patro-endémique\*

**Famille :** Brassicaceae

**Genre :** Biscutella

Flora Corsica	Liste Rouge Flore vasculaire France métropolitaine	Liste Rouge espèces menacées en France	Liste Rouge régionale de la flore vasculaire Corse	Statut de protection ?
Très rare (RR)	/	VU	Vulnérable (VU)	OUI*

\*Par arrêté du 24 juin 1986 relatif à la liste des espèces végétales protégées en Corse complétant la liste nationale

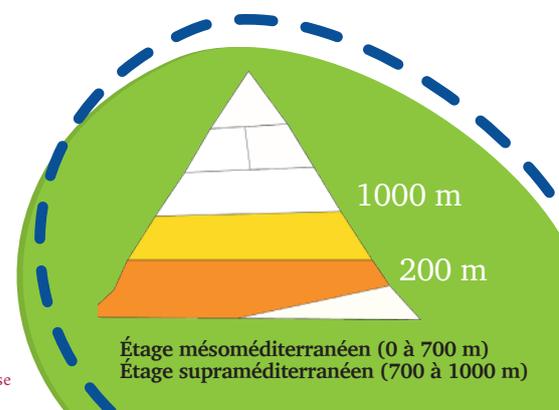
## Description morphologique

Plante vivace de 10 à 35 cm. Poils raides sur les tiges et les feuilles. Ses feuilles ont une petite tige, des bords dentelés et une forme souvent lobée (comme des petites vagues). Fleur jaune pâle, assez petites et quatre pétales en forme de croix. Ses fruits, appelés silicules sont des éléments petits ovales.



## Écologie

Cette plante s'observe dans les ripisylves, les pelouses humides, aux bords des sources et sur les talus suintants. Elle peut parfois former des peuplements denses qui couvrent le substrat de rosettes serrées.





Période de floraison

J F M A M J  
J A S O N D



Plante hémicryptophyte\*

Endémique de Corse d'origine euryméditerranéenne\*

**Classification :** Plantes à fleurs (angiospermes)

**Famille :** Euphorbiaceae

**Genre :** Euphorbia

Flora Corsica	Liste Rouge Flore vasculaire France métropolitaine	Liste Rouge espèces menacées en France	Liste Rouge régionale de la flore vasculaire Corse	Statut de protection ?
Peu fréquente (PF)	/	/	Préoccupation mineure (LC)	Aucun

## Description morphologique

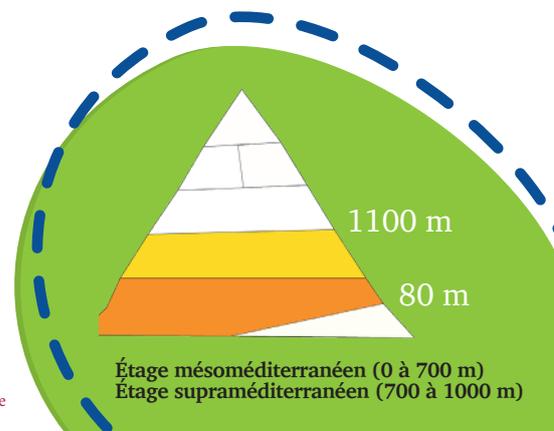
Plante vivace ramifiée, formant un petit coussin peu dense de 20 à 50 cm de haut, avec une base légèrement ligneuse (un peu dure).



Ses feuilles très découpées, longues de 2,5 à 6 cm, présentent des lobes latéraux étroits et bien marqués, lui donnant un aspect finement ciselé. Fleurs regroupées par 1 à 4 en petits bouquets. Les tiges des fleurs non fructifiées deviennent ligneuses. Les fleurs sont pourpres foncées avec souvent un bord clair ou blanchâtre.

## Écologie

La Scrophulaire de Deschâtres est inféodée aux fruticées naines, sur rocaillles et éboulis de serpentinite. Elle est principalement présente dans le Cap Corse, dans les massifs du Tenda et du San Petrone.





Période de floraison

J F M A M J  
J A S O N D

# SENEÇON SERPENTINICOLE

*Senecio serpentinicola* (Rouy) Jeanm., 2003



Plante thérophyte\*

Endémique de Corse d'origine sténoméditerranéenne\*

**Classification :** Plantes à fleurs (angiospermes)

**Famille :** Asteraceae

**Genre :** Senecio

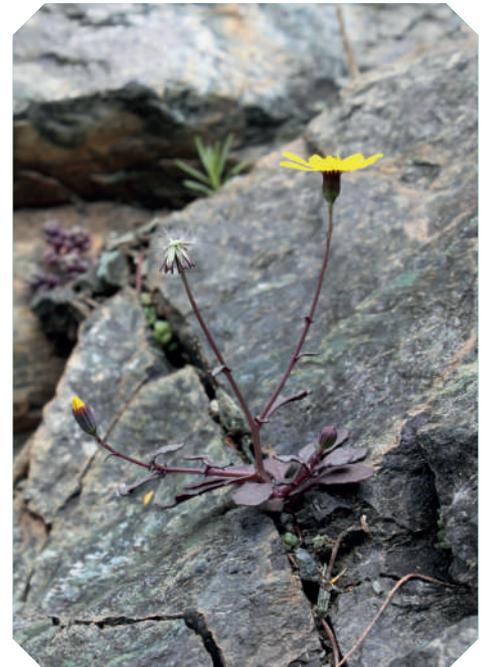
Flora Corsica	Liste Rouge Flore vasculaire France métropolitaine	Liste Rouge espèces menacées en France	Liste Rouge régionale de la flore vasculaire Corse	Statut de protection ?
Rare (R)	Quasi menacée (NT) et stable	OUI	Quasi menacée (NT)	Aucun

## Description morphologique

Plante annuelle de 4 à 15 cm, souvent plusieurs tiges fines ramifiée et de couleur rougeâtre qui poussent vers le haut.

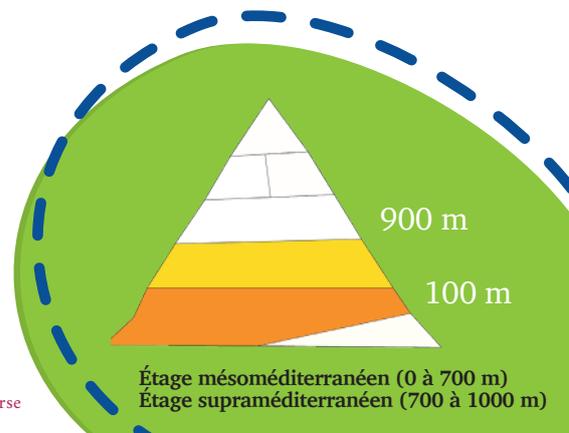


Les feuilles du bas ont un pétiole et celles du haut sont directement attachées à la tige. Elles sont fines avec des bords dentelés. Fleur jaune sur le dessus et veinée de pourpre sur le dessous.



## Écologie

Le seneçon serpentinicole est strictement inféodé aux rocailles et rochers de serpentinites, où il pousse dans les fissures des parois, les éboulis grossiers et fins, les fruticées naines ouvertes et les pelouses graveleuses.





Période de floraison

J F M A M J  
J A S O N D



Plante hémicryptophyte\*

Endémique stricte de Corse

**Classification :** Plantes à fleurs (angiospermes)

**Famille :** Boraginaceae

**Genre :** *Echium*

Flora Corsica	Liste Rouge Flore vasculaire France métropolitaine	Liste Rouge espèces menacées en France	Liste Rouge régionale de la flore vasculaire Corse	Statut de protection ?
Très rare (RR)	Vulnérable (VU)	OUI	/	Aucun

## Description morphologique

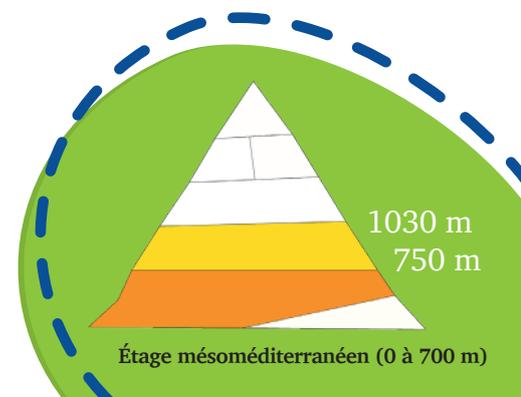
Plante vivace\* de 10 à 30 cm d'aspect hérissé, vert grisâtre. Elle fleurit une seule fois. Les feuilles présentent de petites bosses claires (pustules) visibles à la surface. Celles situées à la base de la plante forment une rosette peu dense, avec des feuilles allongées en forme de cuillère.



Les fleurs apparaissent en épis allongés, pouvant présenter plusieurs ramifications. Les fleurs possèdent une corolle\* duveteuse et sont assez grandes (19 à 24 mm). Leur teinte évolue : rose vif à l'ouverture, elles deviennent bleutées. En fin de floraison, la plante forme des petits fruits brun foncé.

## Écologie

Cette espèce semble inféodée aux serpentinites. Elle pousse dans les fruticées naines ouvertes et les pelouses xériques\*, sur les replats terreux et caillouteux, dans les éboulis et plus rarement dans les fissures de petites parois rocheuses.





# GLOSSAIRE & RESSOURCES

Ce guide de reconnaissance synthétise les principales caractéristiques morphologiques et écologiques des sept espèces ciblées par le PNA « Flore et végétation des serpentinites ». Les informations présentées proviennent du document de référence du PNA (accessible via le QR Code en bas de page) ainsi que de l'Atlas biogéographique de la flore de Corse (Hugot & Delage, 2020). Ces sources peuvent être consultées pour des descriptions plus détaillées.

## LEXIQUE

### Géologie & substrat

**Métamorphique** : Se dit d'une roche formée par transformation d'une roche préexistante sous l'effet de la pression et/ou de la température.

**Liguro-piémontais** : Se rapporte à un ensemble géologique alpin (d'origine océanique) présent notamment en Corse, composé de roches métamorphiques comme les serpentinites.

**Amiante** : Nom générique désignant plusieurs minéraux fibreux, issus souvent des serpentinites, connus pour leur résistance à la chaleur.

**Chrysotile** : Type d'amiante le plus courant, fibreuse variété de serpentine, souvent présente dans les roches ultramafiques.

**Trémolite** : Minéral du groupe des amphiboles, parfois fibreux, formé dans certaines roches métamorphiques riches en calcium et magnésium.

### Biogéographie & écologie

**Endémisme** : Caractère d'une espèce naturellement limitée à une région géographique précise.

**Patro-endémique** : Se dit d'une espèce endémique considérée comme ancêtre évolutif d'un petit groupe d'espèces apparentées.

**Euryméditerranéenne** : Espèce largement répartie sur l'ensemble du bassin méditerranéen.

**Sténoméditerranéenne** : Espèce strictement limitée à la zone méditerranéenne centrale ou orientale.

**Xériques** : Se dit de milieux secs et pauvres en eau, ou d'espèces adaptées à ces conditions.

**Saxicole** : Qui vit sur les rochers ou les parois rocheuses.

**Chasmophyte** : Plante poussant dans les fissures de rochers, souvent exposées et sèches.

### Morphologie & biologie végétale

**Fruticées naines** : Formations végétales constituées de petits arbustes bas et denses.

**Chaméphyte** : Plante dont les bourgeons persistants sont situés juste au-dessus du sol (souvent < 50 cm), protégés du froid ou du vent.

**Hémicryptophyte** : Plante dont les bourgeons de renouvellement sont au niveau du sol, protégés par la litière ou la neige.

**Thérophyte** : Plante annuelle qui complète son cycle de vie en une seule saison et survit par ses graines.

**Vivace** : Plante vivant plusieurs années, se renouvelant à partir de ses organes souterrains.

**Épillets** : Petites unités florales caractéristiques des graminées, composées de fleurs réduites entourées de glumelles.

**Glabre** : Dépourvu de poils ou de pilosité.

**Pédoncule** : Axe ou tige qui porte une fleur ou une inflorescence.

**Bractées** : Petites feuilles souvent modifiées situées à la base d'une fleur ou d'une inflorescence.

**Corolle** : Ensemble des pétales d'une fleur, souvent colorés, entourant les organes reproducteurs.



Lors de la réalisation de travaux en zones serpentiniques abritant des espèces protégées, le cadre juridique repose principalement sur le Code de l'environnement, notamment les articles L.411-1, L.411-2, R.411-1 et suivants, qui assurent une protection stricte des espèces végétales et animales menacées.

Il est interdit de détruire, d'altérer ou de perturber ces espèces et leurs habitats, sauf en cas de dérogation dûment instruite et délivrée par arrêté préfectoral. Cette dérogation reste strictement encadrée par l'État et suppose la mise en œuvre d'opérations visant à limiter la perte de biodiversité, telles que la restauration, la compensation écologique ou le transfert d'individus et de semences. La séquence réglementaire ERC (Éviter – Réduire – Compenser) structure cette démarche afin de garantir un équilibre entre les aménagements nécessaires et la préservation durable du patrimoine naturel. La rigueur des procédures et la mobilisation conjointe des services de l'État et des gestionnaires locaux sont essentielles pour concilier exigences sociétales et protection de l'environnement.



## RESPONSABILITÉS ET PROCÉDURES

### Le cabinet d'étude

L'étude d'avant-projet est donc capitale et essentielle, il en va de la responsabilité des cabinets d'études techniques en amont des procédures de marchés publics d'identifier au préalable les zones soumises à cette réglementation pour que les intervenants et élus puissent s'y référer par la suite. Selon l'article 7 de la charte du droit de l'environnement ces informations doivent être diffusées largement ainsi que les implications en jeu. Tout intervenant et employé de la société des routes doit pouvoir avoir accès à ces informations de manière claire et précise.

### Les services de l'État

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Corse), l'OFB et la préfecture – sont responsables de l'application de ces réglementations et de la conciliation entre sécurité publique et préservation de la biodiversité.

### Tout porteur de projet doit :

- réaliser une évaluation environnementale préalable ;
- identifier et matérialiser les zones sensibles ;
- mettre en œuvre en priorité des mesures d'évitement et de réduction des impacts.

Si ces mesures ne suffisent pas, le porteur de projet doit déposer un dossier de demande de dérogation pour destruction d'habitats et d'individus d'espèces protégées. Ce dossier doit démontrer, de manière argumentée, l'absence d'alternative, l'intérêt du projet et les mesures compensatoires prévues.



## TRAVAUX D'URGENCE

Dans certaines situations exceptionnelles, la sécurité des personnes ou des biens peut imposer des interventions rapides, par exemple lorsqu'un rocher menace de tomber sur une route ou un habitat sensible. Dans ces cas, la procédure classique de demande de dérogation peut être difficile à respecter en raison de l'urgence.

Pour répondre à ces situations, il est essentiel :

- de **définir clairement les critères d'urgence** afin que la décision soit délibérée rapidement, tout en garantissant la sécurité et la conformité réglementaire ;
- d'établir un **processus simplifié et coordonné** entre les services compétents (DREAL, OFB, préfecture, collectivités locales) pour accélérer l'évaluation et la délivrance d'autorisation exceptionnelle ;
- d'assurer une **documentation minimale immédiate** permettant, a posteriori, de justifier les actions entreprises ;
- d'intégrer, dès que possible, des mesures compensatoires ou correctives afin de limiter l'impact sur la biodiversité.

### Le cas particulier d'un arrêté de péril imminent

Ces situations d'urgence nécessitent de faire primer avant tout la sécurité des personnes, si cette dernière est en jeu, aucune démarche autre que la mise en sécurité de la zone n'est requise y compris en présence d'espèces protégées avérée.



## EN SYNTHÈSE : QUELLE RESPONSABILITÉ ?

### En amont du projet :

- **Le porteur de projet** pour l'obligation de réaliser une évaluation préalable
- **Le cabinet d'étude** pour l'identification des zones protégées
- **La DREAL** pour l'application de la réglementation et arbitrage sur les incidences

### Pendant et après l'exécution du projet :

- **Les acteurs publics et porteur de projet** pour la communication sur la zone
- **Le maire** : en cas de danger imminent, il reste, y compris sur une route départementale, responsable de la sécurité de ses habitants

### Pour rappel : L'article L116-1 de la voirie routière

« La responsabilité du propriétaire de la voie publique est engagée en cas de défaut d'entretien ou de danger causant un dommage à des tiers. »





# Guide de reconnaissance de la Flore et de la végétation des Serpentinites de Corse



CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS CORSE  
04 95 32 71 63

[www.cen-corse.org](http://www.cen-corse.org)

Crédit photo : © CBNC

Lunetière de Rotgès (*Biscutella rotgesii*)

